



réseau **U**niversités **S**ans **f**rontières

Tou-tes ensemble nous pouvons empêcher l'expulsion de Souad!

Une étudiante arrêtée à son domicile!

Souad Bellemedjahed, étudiante algérienne en master 2 de linguistique à l'université Lumière-Lyon2, a été arrêtée chez elle mardi 20 février. Elle est depuis enfermée au centre de rétention de St Exupéry.

Arrivée en France en 2003, elle a par la suite sollicité la préfecture pour obtenir une régularisation. Celle-ci a refusé de lui délivrer un titre de séjour étudiant au motif d'un mauvais visa et a profité des informations contenues dans le dossier administratif pour envoyer la police la chercher et l'arrêter à son propre domicile.

Lundi 26 février un rassemblement a réuni plus de 100 personnes devant la préfecture du Rhône afin d'exiger la libération et la régularisation de Souad. Une délégation, composée de deux militants du RUSF, du directeur de recherche de Souad et de son avocat, a été reçue par MM. Mercier et Favret (adjoints préfectoraux). Appuyée par le rassemblement et fort du soutien de l'équipe présidentielle de Lyon 2, cette délégation a défendu le droit pour Souad de terminer ses études en France. Mais malgré l'engagement de l'ensemble de la communauté universitaire, du témoignage de l'enseignant de Souad démontrant le sérieux de ses recherches, la préfecture semble vouloir faire la sourde oreille...

.... et en attendant Souad risque d'être expulsée à tous moments !

Seule la mobilisation peut encore empêcher la préfecture de mettre un terme à ses études. C'est pourquoi le Réseau Universités Sans Frontières de Lyon appelle à un nouveau

**Rassemblement
mercredi 28 février à 18h
devant la préfecture du Rhône
(rue Dunoir)**

Solidarité avec tous/tes les étudiant/e/s sans-papiers.

Le Réseau Universités Sans Frontières de Lyon refuse l'expulsion de tout/e/s étudiant/e/s du territoire français et condamne la chasse aux sans-papiers appliquée par le gouvernement. La volonté affichée du ministère de l'intérieur d'atteindre l'objectif de 28000 expulsions par an entraîne une traque des sans-papiers à chaque coin de rue, dans les transports en commun et même jusque chez eux/elles.

Il n'est pas normal que la préfecture s'arroge un droit de regard sur le cursus universitaire des étudiant/e/s (contrôle des résultats, de l'assiduité, de la "cohérence" du parcours selon des critères utilitaristes), pouvant aller jusqu'à interrompre des études en cours d'année! Affirmons notre volonté d'accueil et d'échange, mobilisons nous pour l'égalité des droits entre les étudiant/e/s étranger/e/s et français/e/s.

Souad doit pouvoir finir ses études en France!

Le Réseau Universités Sans Frontières de Lyon exige sa libération immédiate et une régularisation administrative afin qu'elle puisse poursuivre ses études en France.

contact: rusf69@no-log.org

site: <http://rusf.org>